

## PROCÈS-VERBAL

### Assemblée Générale constitutive de l'Association Cabinet de la Vie

#### Présents :

- Charles Ochsner
- Eléonore Pham
- Jean-Michel Reinert
- Suzanne Klingenberg Reinert

#### Excusé :

- Achim Bante

**Début de la séance :** 19h00

#### Ordre du jour :

1. Accueil par le futur président.
2. Les buts et les statuts ne sont plus à présenter. Les personnes présentes connaissent les buts. Elles ont précédemment reçu les statuts par courriel.
3. Le trésorier les approuve après les avoir relu en assemblée.
4. Les statuts sont adoptés à l'unanimité
5. Les personnes présentes acceptent d'être membres du **Comité** :
  - a. Président-Fondateur : **Jean-Michel Reinert**, psychothérapeute, conférencier, Genève
  - b. Secrétaire : **Suzanne Klingenberg Reinert**, naturopathe, assistante de direction, Genève
  - c. Trésorier : **Me Charles Ochsner**, avocat, Genève et Tokyo
  - d. Membre : **Eléonore Pham**, psychologue stagiaire, Genève et Prilly/VD
6. Le vérificateur des comptes, **Monsieur Achim Bante**, directeur de banque, Genève, est accepté par les membres du comité.
7. Le montant de cotisation de CHF 30.-- par année est accepté à l'unanimité.
8. Le programme des activités de l'association est connu par les membres du Comité.
9. Le budget de l'association est accepté. Une phase transitionnelle s'ouvre avec les dons et cotisations de membre (du budget privé au budget associatif). Un compte bancaire de l'association sera créé la semaine prochaine.
10. Le président convoque le Comité à l'apéritif.

**Fin de la séance :** 20h30

Genève, le 30 avril 2014/SK